



Collège Denis DIDEROT  
56 ter rue de Longjumeau  
91300 MASSY  
01-69-20-66-65  
Ce.0911031b@ac-versailles.fr

## Mon enfant entre en 3<sup>ème</sup> en septembre 2025

### ➤ Réinscriptions via EDUCONNECT, du 8 juin au 16 juin inclus

#### Les langues vivantes disponibles :

- LV1 ANGLAIS (obligatoire pour tous les élèves) + la LV2 déjà suivie en 4<sup>ème</sup>

#### Les options facultatives possibles en 3<sup>ème</sup> :

- Chant choral collectif : 60 places disponibles (2 groupes de 30) - modalités : 1h par semaine sur la pause méridienne, ou en début 8h30-9h30 ou fin de journée 16h 17h
  - LLC Anglais - Langues, Littérature et civilisation en Anglais – 2H par semaine - (option réservée aux élèves ayant déjà suivi l'option en 4<sup>ème</sup>)
  - LLC Espagnol - Langues, Littérature et civilisation en Espagnol – 2H par semaine - (option réservée aux élèves ayant déjà suivi l'option en 4<sup>ème</sup>).
- Focus option LATIN : le latin n'est plus enseigné au collège à la rentrée de septembre. Les parents souhaitant inscrire leur enfant en option facultative LATIN en 3<sup>ème</sup> suite à leur option suivie depuis la classe de 5<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> CNED doivent constituer un dossier d'inscription sur le site du CNED et demander l'enseignement à distance – cours par matière- du latin en 3<sup>ème</sup>. L'inscription sera gratuite (gratuité pour les enfants de moins de 16 ans et puisque la matière n'est plus enseignée au collège). Une fois votre dossier rempli, il faudra le remettre au collège, au secrétariat de direction d'ici la mi-septembre, pour que la cheffe d'établissement le signe.  
Les enfants inscrits au CNED pour le latin auront leurs notes et évaluations de cette matière renseignée sur le bulletin trimestriel
- Les procédures sont expliquées ici : <https://www.cned.fr/college/classe-de-troisieme>

Si je rencontre une difficulté pour me connecter sur EDUCONNECT ou pour inscrire mon enfant :

- *J'appelle le collège au 01.69.20.66.65 et je demande le secrétariat de scolarité ou le secrétariat de direction.*
- *La plupart des problèmes peuvent se régler par téléphone.*
- *En cas de grosses difficultés, je prends rendez-vous auprès du secrétariat et je serai reçu au collège sur RDV jusqu'au lundi 16 juin 12h dernier délai.*